

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 23 février 2016	Heure	Numéro	Département(s) DJSC
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe PopVertsSol et Vert'Libéral		Lié à : (obligatoire) ad 15.052
Titre : Amendement au projet de loi portant modification de la loi sur les droits politiques (LDP)		
Contenu : Article 43 ¹ Le Grand Conseil est composé de <u>cent</u> député-e-s élu-e-s par le peuple selon le système de la représentation proportionnelle. ² Abrogé.		
Motivation (facultatif) :		
Auteurs ou premiers signataires : prénom, nom (obligatoire) : Laurent Debrot et Mauro Moruzzi		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :